

La saga du Poste 42, angle Jarry et St-Hubert

Le dossier de l'agrandissement proposé récemment, puis rejeté, du Poste de quartier 31, dans le parc Jarry, n'est pas sans rappeler celui du déménagement du Poste 42 du SPCUM, situé dans le même secteur, à la fin des années 1980 et dont j'ai été le directeur. Le district 42 desservait les quartiers Villeray, Jarry, St-Sulpice et Parc-Extension. Un véritable feuilleton !

Le Poste 42 était situé dans l'édifice qui existe toujours à l'angle Jarry et St-Hubert. Construit en 1913, il devait abriter, comme c'était la coutume à l'époque, un poste de police et une caserne de pompiers, y compris une écurie pour les deux services qui utilisaient des chevaux pour tirer les voitures à pompes ou la patrouille, selon le cas.

Les effectifs des postes de police, en 1913, se limitaient en moyenne à 24 hommes, incluant les officiers¹. Il faut rappeler que les quarts de travail étaient alors de 12 heures par jour et de 6 jours par semaine, ce qui laisse entendre qu'on ne retrouvait guère plus d'une dizaine de personnes à la fois dans le poste et que l'espace vital était suffisant. D'autant plus que le secteur se limitait à quelques rues et à des carrières, dont l'une était adjacente au parc Jarry². Toutefois, avec l'urbanisation et surtout lors de la réduction de la semaine de travail des policiers à 40 heures, l'espace vint cruellement à manquer, même avec l'écurie transformée en salle de garde... Bien des démarches ont été entreprises pour améliorer l'environnement de travail, mais pour diverses raisons elles n'aboutissaient pas.

C'est en juin 1987 que j'ai été nommé directeur du poste 42, un édifice dans lequel je n'avais jamais mis les pieds, et le choc fut complet lorsqu'à ma première visite, j'ai constaté l'exiguïté des lieux que se partageait maintenant un personnel de 174 personnes, brigadiers scolaires inclus ! Je pris dès lors l'engagement de déménager le poste dans les meilleurs délais, ce qui fit sourire les plus vieux, qui avaient déjà vu ce film et qui s'étaient plus ou moins habitués à l'encombrement.

Étrangement, je ne trouvais aucun dossier des récriminations du personnel, comme si tout s'était fait jusque là de façon strictement verbale. J'exigeai donc qu'à l'avenir, tout soit fait par écrit et j'entrepris une correspondance soutenue durant plus de deux ans avec la directrice des Services administratifs. Tout y passa : l'entretien défaillant, la ventilation boiteuse, l'éclairage agressant, le manque d'espace pour les enquêteurs relégués dans quelques pièces à l'étage et enfin, l'insalubrité générale des lieux.

Toutefois, c'est l'arrivée d'une alliée surprise, si petite fut-elle, qui fit la différence dans cet épineux dossier : une coquerelle qu'on m'apporta un bon matin, tout énervée dans sa fiole en verre. Comme mes connaissances en entomologie sont limitées, ma première réaction a été de me gratter, un geste qui n'est pas passé inaperçu... Un exterminateur ayant pignon sur rue à portée de fusil du poste, je m'y précipite en uniforme et en compagnie de Florent Cyr, le délégué syndical, qui transportait le suspect numéro un — ou la suspecte, je n'avais pas mes lunettes — dans sa cellule de verre. L'exterminateur reconnaît immédiatement une blatte allemande, un détail qui m'avait échappé, car elle n'avait pas encore été interrogée. À notre retour au poste, j'ai constaté que tout le monde se grattait en me croisant. Par solidarité, sans doute...

L'affaire des coquerelles ne manqua pas d'attirer l'attention non seulement du milieu policier, mais des médias aussi. C'est ainsi que la une de l'édition du vendredi 6 janvier 1989 du Journal de



Une épinglette assez particulière, liée au déménagement du poste 42 du SPCUM.

Montréal est consacrée aux bibettes du poste 42 : « Poste de police infesté de coquerelles » y lisait-on, avec une photo pleine page du bureau général, où fourmillent une vingtaine de policiers et on ne saura jamais combien de blattes. Les meurtres et les *hold-ups* avaient été relégués aux autres pages... Dans les jours qui ont suivi, tous les médias écrits et télévisés se sont intéressés à l'affaire, avec des entrevues et des visites au poste, caméras à l'épaule, pour croquer sur le vif les infâmes bestioles qui ne collaborèrent aucunement avec la presse, les coquerelles étant plutôt des créatures nocturnes, avec des antennes et discrètes, un peu à l'image des policiers, quoi !

Certains policiers eurent même l'idée de préserver ce moment pour la postérité en faisant fabriquer une épinglette, oui ! *une pin*, à l'effigie de cette alliée pourtant bien involontaire dans le sempiternel dossier du déménagement du poste 42, et qui devint rapidement un objet de collection.

Tout ce branle-bas n'échappa pas à l'attention des autorités du Service et causa un certain embarras dans le milieu politique, mais il eut le mérite de provoquer les choses, car dans les jours qui ont suivi, le président du Comité exécutif de la CUM, Michel Hamelin, annonçait qu'un nouveau poste serait érigé à l'angle St-Hubert et Crémazie. Cette fois était la bonne, et en 1991, le poste no 1 était inauguré.

Il m'arrive souvent de passer devant l'ancien poste 42, qui abrite maintenant des bureaux de la Ville et chaque fois, je souris en pensant à cette rocambolesque histoire. Et, instinctivement, je me gratte...

1. Historique du Service, Jean Turmel, 1974, page 55

2. Ville de Montréal, CIDEM, « La Cité du Nord », page 5